



## SOLUTION DE VISIOCONFÉRENCE



### DESCRIPTION DU SERVICE

- Pour s'adapter au mieux à vos besoins, l'académie d'Aix-Marseille propose une solution de visioconférence avec VIA, avec un accès simplifié, depuis un ordinateur personnel ou d'EPL, iPad, tablette Android : ce service est destiné à l'ensemble des utilisateurs qui souhaite se réunir afin de réaliser une réunion audio et vidéo en ligne.
- Il est possible d'inviter des participants hors éducation nationale ou de rendre une réunion publique.
- Cet outil est équivalent au service Skype mais a l'avantage de pouvoir être utilisé en établissement.



### ACCÈS AU SERVICE

- soit depuis le portail Arena: <https://appli.ac-aix-marseille.fr> en suivant le chemin "Formation et ressources", dans le menu "Services de la FOAD" vous cliquez sur "Plate-forme de classes virtuelles". Vous serez alors guidé pour découvrir le service ou bien créer une demande de classe virtuelle.
- soit depuis la plateforme d'assistance Verdon : <https://assistance.ac-aix-marseille.fr> en suivant le chemin "Classe virtuelle", ou bien, si vous vous authentifiez d'abord, vous pourrez cliquer sur "Outils de communication" -> "Téléconférence" -> "Visioconférence". Vous serez alors guidé pour découvrir le service ou bien créer une demande de classe virtuelle
- soit directement à cette adresse : <https://virtuelle.phm.education.gouv.fr>



### ORGANISATION DU SERVICE

Hébergement national à travers Magistère



### PROLONGEMENTS

- Toutes les informations sont disponibles sur le site du Numérique Educatif de l'académie d'Aix-Marseille : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/visioconference> (Offres de services --> Visioconférence)
- Sur le site du prestataire sont publiées des capsules vidéos ainsi qu'une foire aux questions qui vous aideront à préparer et animer au mieux votre classe (ou réunion) virtuelle : <https://assistance.sviesolutions.com/language/fr/aide-multimedia/>



### PUBLIC CIBLE

- *Établissements* : écoles, collèges, lycées, circonscriptions, réseaux académiques.
- *Personnels* : personnels de direction, référents numériques, webmasters, enseignants, corps d'inspection

